

**DIMANCHE  
16 SEPTEMBRE 2012**

# 20<sup>ème</sup> TRIATHLON DE VAULX-EN-VELIN

vaulxenvelin



Grand Parc  
Miribel Jonage  
Plage du Fontanil

## Bulletin d'inscription

par internet :

sur le site : [www.trivaulx.com](http://www.trivaulx.com) ou renseignements par mail : [triv-v@wanadoo.fr](mailto:triv-v@wanadoo.fr)

par courrier :

À RENVoyer AVANT LE 11/09 À : M. ou Mme GROSSETETE • 33 rue Saint-Nestor • 69008 Lyon

sur place :

samedi 15 septembre, de 15h00 à 18h00

dimanche 16 septembre : **uniquement les courses Avenir**

	Avenirs		Découverte VTT		Sprint Individuel		Sprint par Équipe		
	licenciés Compétition FFTRI	non- licenciés	licenciés Compétition FFTRI	non- licenciés	licenciés Compétition FFTRI	non- licenciés	de 3	de 4	de 5
Avant le 11/09	3 €	5 €	12 €	16 €	22 €	28 €	90 €	104 €	120 €
Après le 11/09	5 €	7 €	20 €	24 €	30 €	36 €	pas d'inscription après le 11/09		

chèqe à l'ordre de "Triathlon de Vaulx-en-Velin"

non-licencié FFTRI compétition  
7,50 € par non-licencié  
modification d'équipe jour de la course  
30 €

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Ville : ..... Code postal : .....  
Date de naissance : ..... Sexe : .....  
Nationalité : ..... Téléphone : .....  
Club : ..... N° de licence FFTRI : .....  
E-mail : .....

Pour le sprint par équipe, les renseignements ci-dessus sont à remplir par le capitaine de l'équipe.

2ème : Nom : ..... Prénom : ..... N° Licence : ..... Né(e) le : .....  
3ème : Nom : ..... Prénom : ..... N° Licence : ..... Né(e) le : .....  
4ème : Nom : ..... Prénom : ..... N° Licence : ..... Né(e) le : .....  
5ème : Nom : ..... Prénom : ..... N° Licence : ..... Né(e) le : .....

### Autorisation parentale :

Je soussigné ..... autorise mon enfant .....  
à participer au Triathlon de Vaulx-en-Velin Date : .....  
Signature : .....

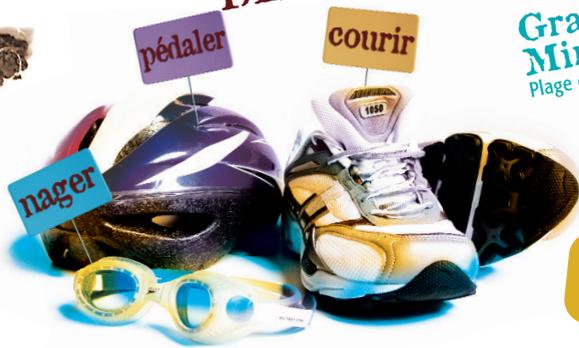
Nous postulons au Challenge Entreprise - Nom de l'Entreprise : .....

Remboursement : sur justificatif médical jusqu'au 11/09/2012. Aucun remboursement ne sera effectué après le 11/09/2012.

DIMANCHE  
16 SEPTEMBRE 2012

# 20<sup>ème</sup> TRIATHLON DE VAULX-EN-VELIN

Grand Parc  
Miribel Jonage  
Plage du Fontanil



Inscription en ligne sur le site :  
[www.trivaulx.com](http://www.trivaulx.com)

Les chèques sont à libeller à l'ordre du "Triathlon de Vaulx-en-Velin".

L'inscription à l'épreuve par le présent bulletin implique l'adhésion aux règlements de l'épreuve et de la FFTRI.

Le nombre de places est limité pour chaque épreuve, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

**Droit à l'image :** les coureurs autorisent l'exploitation non-commerciale de tous les documents photos et vidéos réalisés pendant la manifestation et utilisés par les médias, en renonçant à toute rémunération.

La réglementation sportive FF TRI 2011 / 2012 est disponible sur le site de

la ligue Rhône-Alpes : <http://triathlonrhonealpes.com>

Les dossiers non complets ne seront pas pris en compte (Documents + droits d'inscription)

## DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- **Pour les non-licenciés compétition FFTRI : un certificat médical de moins de 6 mois au jour de l'épreuve de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition**  
*une autorisation parentale pour les mineurs de pratiquer le Triathlon*
- **Pour les licenciés compétition FFTRI :** photocopie licence 2012
- **Pour les licenciés ACCUEIL FFTRI avec mention "certificat médical compétition" :** acquisition d'une licence journée
- **Pour les licenciés ACCUEIL FFTRI sans mention "certificat médical compétition" :**  
*présentation d'un certificat médical et acquisition d'une licence journée*
- **Sans les documents, vous ne pourrez pas retirer votre dossard et votre inscription ne sera pas remboursée**

## RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

- Pour le sprint par équipe, les équipes doivent porter une tenue identique.
- Les concurrents devront se conformer au règlement en vigueur de la Fédération Française de Triathlon et au respect du code de la route.
- Le port du casque à coque dure homologué est obligatoire à vélo.  
La combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16°.  
La combinaison est interdite si la température de l'eau est supérieure ou égale à 24°.
- L'accès au parc à vélo est strictement réservé aux concurrents.
- Les épingles de nourrices ne seront pas fournies.